

# **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU 5 NOVEMBRE 2018**

### Présents :

Monsieur GAZZIERO, Maire,

MM. BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Mme BANOS, Adjointes,

Mmes CHARDONNET, GAURY, LE LAGADEC, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,

MM. DULUC, MEUNIÉ, VIGNES.

### Valablement représentés :

Mme LAGARDE par M. GAZZIERO,

Mme PEDEBIBEN par Mme ZAÏRI-AMARAL,

M. MONIER par Mme GAURY.

### Excusés :

M ARDURAT.

### Secrétaire de séance :

Mme BANOS.

---

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 octobre 2018.

## **1- PRESENTATION DE M. ROMAIN FRATTI**

Monsieur le Maire présente M. Romain FRATTI au Conseil, qui remplacera Mme Béatrice DELAS en tant que secrétaire de mairie à compter de ce jour.

## **2- DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

- Vente d'une maison, sur un terrain de 876 m<sup>2</sup>, située 95E Route de Gascogne, appartenant à M. et Mme BOUILLAUT, au prix de 160 000,00 €.
- Vente d'une maison, sur un terrain de 1 104 m<sup>2</sup>, située 37 Rue de Cariot, appartenant à M. et Mme WATSON, au prix de 140 000,00 €.
- Vente d'un terrain de 1 421 m<sup>2</sup>, situé 3 Clos des Figuiers, appartenant à M. DUPRAT, au prix de 75 000,00 €.

La CdC du Sud Gironde a renoncé à son droit de préemption urbain sur ces biens.

## **3- PERSONNEL COMMUNAL**

### 3.1- Heures complémentaires

M. BALANS informe le Conseil que le personnel communal a effectué les heures complémentaires suivantes au mois d'octobre :

- Mme DUPA Isabelle : 6H30
- M. DUCOS Mickaël : 12H00

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à payer ces heures complémentaires aux indices habituels des agents.

### 3.2- CNP - Assurance statutaire

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Commune a demandé une proposition d'assurance à la CNP Assurances, pour la couverture des risques incapacités du personnel. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais de gestion.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de souscrire au contrat assurance du personnel proposé par la CNP Assurances pour l'année 2019.

### 3.3- Questionnaire mutuelle pour le personnel

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une enquête a été distribuée au personnel avec une réponse souhaitée pour le 12 novembre. Affaire à suivre.

## **4- AMÉNAGEMENT DU BOURG**

M. BERNADET informe le Conseil que suite à la visite de M. RENAUD (Cabinet AZIMUT) le 10 octobre dernier, quelques modifications doivent être apportées au plan. Quand celui-ci sera corrigé, une réunion publique sera organisée.

## **5- AMÉNAGEMENT DU « TOURNE-À-GAUCHE »**

La société EIFFAGE continue les travaux. Il y aura peut-être quelques jours de retard, mais cela ne devrait pas perturber l'ouverture du magasin.

Par la suite, la société CANASOUT reprendra les travaux du réseau d'eau à compter du 26 novembre.

## **6- DISSOLUTION DU SPANC**

À la demande de la CDC du Sud Gironde, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Région de Saint Macaire a délibéré le 12 septembre dernier pour sa dissolution au 31 décembre 2018. Cette modification simplifiera le service et permettra d'harmoniser la compétence en la matière sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide du retrait de la commune de SAINT-MAIXANT du SPANC de la Région de Saint Macaire.

## **7- ADMISSION EN NON VALEUR**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de demande d'admission en non-valeur proposé par Mme la Trésorière de Langon.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes dont le montant total s'élève à 97,70 € et d'inscrire les crédits en dépense au compte 6541.

## **8- CVLV : AVENANT À LA CONVENTION**

Monsieur le Maire présente au Conseil l'avenant à la convention concernant l'accueil périscolaire. Cette convention a pour objet la mise à disposition par le CVLV d'un animateur supplémentaire le soir au périscolaire. Le coût de la prestation s'élève à 3 045,00 €.

Accord du Conseil.

## **9- VENTE D'UN CAVEAU AU CIMETIERE COMMUNAL**

M. BALANS informe le Conseil qu'à la suite de la reprise des concessions abandonnées, des caveaux du cimetière communal sont proposés à la vente. Un particulier souhaite acheter le caveau n° C2-022.

Après avoir délibéré, le Conseil décide de vendre ce caveau au prix de 2 500,00 €.

## **10- SONDAGE DES COMMUNES AU SUJET DU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE (CLIC)**

M. BALANS indique que lors de la commission action sociale de la CDC du Sud Gironde du 2 octobre dernier, les élus ont proposé d'interroger l'ensemble des communes au sujet d'une éventuelle adhésion au CLIC.

Le Conseil donne son accord pour adhérer au CLIC.

## **11- DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) DU CVLV**

Mme GAURY indique que dans le cadre de la mise en place du DLA, le CVLV demande une participation à la commune de 1 150,00 € à compter de 2019.

Dans un premier temps, le CVLV va proposer de nouvelles activités aux familles (anglais, cuisine, théâtre,...).

De nouvelles informations seront transmises prochainement.

## **12- RESTAURANT SCOLAIRE**

M. DULUC rend compte des impayés de la première période de facturation (du 3 au 21 septembre). Sur 14 familles listées par la trésorerie, deux ont déjà payé et deux autres doivent apporter des justificatifs cette semaine. Au total, la somme des impayés s'élève à 291,00 € répartie sur 8 familles.

M. BALANS présente le « *nuage de calme* », solution acoustique qui pourrait être installée au restaurant scolaire pour réduire le bruit. Cette solution sera étudiée lors du prochain budget.

## **13- SICTOM**

M. BERNADET indique que « l'opération déchets verts » des mois de septembre/octobre a eu du succès (61 personnes ont bénéficié de ce service). La période est plus adaptée pour mener ce genre d'opération par rapport à juin. Elle sera sûrement renouvelée en 2019.

## **14- CONVENTION DE PRÊT DES TABLES ET DES CHAISES**

M. BERNADET fait part au Conseil du projet de convention. Cette convention sera utilisée pour le prêt aux particuliers et aux associations de la commune (maximum 26 tables et 50 chaises). Un chèque de caution sera demandé et le montant variera en fonction du nombre de chaises et/ou de tables empruntées. Le matériel sera à retirer auprès des services techniques le vendredi avant 11H00 (ou la veille des jours fériés) et devra être rendu le mardi suivant au plus tard.

Accord du Conseil.

## **15- QUESTIONS DIVERSES**

### 15.1- Site internet de la commune

Il est demandé à l'ensemble du Conseil de consulter régulièrement le site afin de faire remonter des informations ou des rectificatifs. Cela permettra de disposer d'un site internet à jour.

### 15.2- Associations

Mme BANOS signale qu'une association propose à la vente des repas confectionnés par leur soin à la salle de fêtes, alors que cela est interdit. Par le passé, un courrier a déjà été envoyé à toutes les associations. Un courrier sera renvoyé à toutes les associations pour rappeler la réglementation.

### 15.3- Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

La cérémonie commencera au monument du cimetière à 10H45 et se poursuivra au monument de la place de la mairie à 11H15. Elle sera suivie du traditionnel vin d'honneur à la salle des fêtes.

### 15.4- Ouverture magasin CARREFOUR Contact

L'inauguration est prévue le mardi 13 novembre à partir de 19H00 (magasin et salle des fêtes). L'ouverture est prévue le mercredi 14 novembre à 8H00.

### 15.5- Incidents au restaurant scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a exclu un enfant du restaurant scolaire à cause de son comportement dangereux.

### 15.6- Repas des Anciens

Le repas des anciens aura lieu le samedi 8 décembre, M. DULUC demande si l'âge minimum peut passer de 65 ans à 70 ans. Le Conseil va y réfléchir.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22H15.**

**Tableau des signatures – Conseil Municipal du 5 novembre 2018**

|  |   |
|--|---|
| <b>M. Lucien GAZZIERO, Maire.</b><br><i>Pouvoir de Mme Anita LAGARDE</i>                       | <b>M. Alain DUSSOULIER, CM</b>  |
| <b>M. Christian BALANS, 1<sup>er</sup> Adjoint.</b>  | <b>Mme Magali LE LAGADEC, CM</b>  |
| <b>M. Alain BERNADET, 2<sup>e</sup> Adjoint.</b>   | <b>Mme Angélique GAURY, CM</b><br><i>Pouvoir de M. Pascal MONNIER</i>         |
| <b>M. Charles PONCHATEAU, 3<sup>e</sup> Adjoint.</b>   | <b>Mme Nathalie LE GALL, CM</b>   |
| <b>Mme Anita LAGARDE, 4<sup>e</sup> Adjointe.</b><br><i>Pouvoir à Monsieur Lucien GAZZIERO</i> | <b>Mme Laure PEDEBIBEN, CM</b><br><i>Pouvoir à Mme Virginie ZAÏRI-AMARAL</i>  |
| <b>Mme Catherine BANOS, 5<sup>e</sup> Adjointe.</b>  | <b>M. Jean-Louis VIGNES, CM</b>   |
| <b>Mme Roseline SERVAND, CM</b>  | <b>M. Bruno ARDURAT, CM</b>   |
| <b>M. Gérard DULUC, CM</b>   | <b>Mme Virginie ZAÏRI-AMARAL, CM</b><br><i>Pouvoir de Mme Laure PEDEBIBEN</i> |
| <b>M. Pascal MONIER, CM</b><br><i>Pouvoir à Mme Angélique GAURY</i>                            | <b>M. Jean-Christophe MEUNIÉ, CM</b>  |
| <b>Mme Fabienne CHARDONNET, CM</b>   |   |